



PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite



PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR

Association pour la Protection du Site et de l'Environnement de Sainte-Marguerite

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

vendredi 05 Août 2022





PROSIMAR AG 2022

**MERCI DE METTRE VOTRE TELEPHONE MOBILE
EN MODE SILENCE**

**MASQUE CONSEILLÉ ET
DISTANCE ENTRE PARTICIPANTS**

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Accueil
2. Eoliennes à l'horizon
3. Rapport Activités 2020-2021
4. Rapport financier 2020:
Nombre d'adhérents. Compte de résultats. Bilan. Cotisations.
5. Vote des Résolutions. Election de membres au Conseil d'Administration
6. Discussion avec les adhérents. Questions diverses





INVITÉS

M. le Maire
Mme Elisabeth TESSON
M. Stéphane CAUCHY

absents

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

présents

APCVBS:

Mme Micheline Camera

APSVP:

M. Dominique Houdard

APEP:

Mme Béatrice Legeais

GRSB:

Mme Evelyne Debarbieux

ASPEN:

M. Damien Dessart





PROSIMAR AG 2022



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Eoliennes à l'horizon



DLM – Alain Doré



PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite



PROSIMAR AG 2022

Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

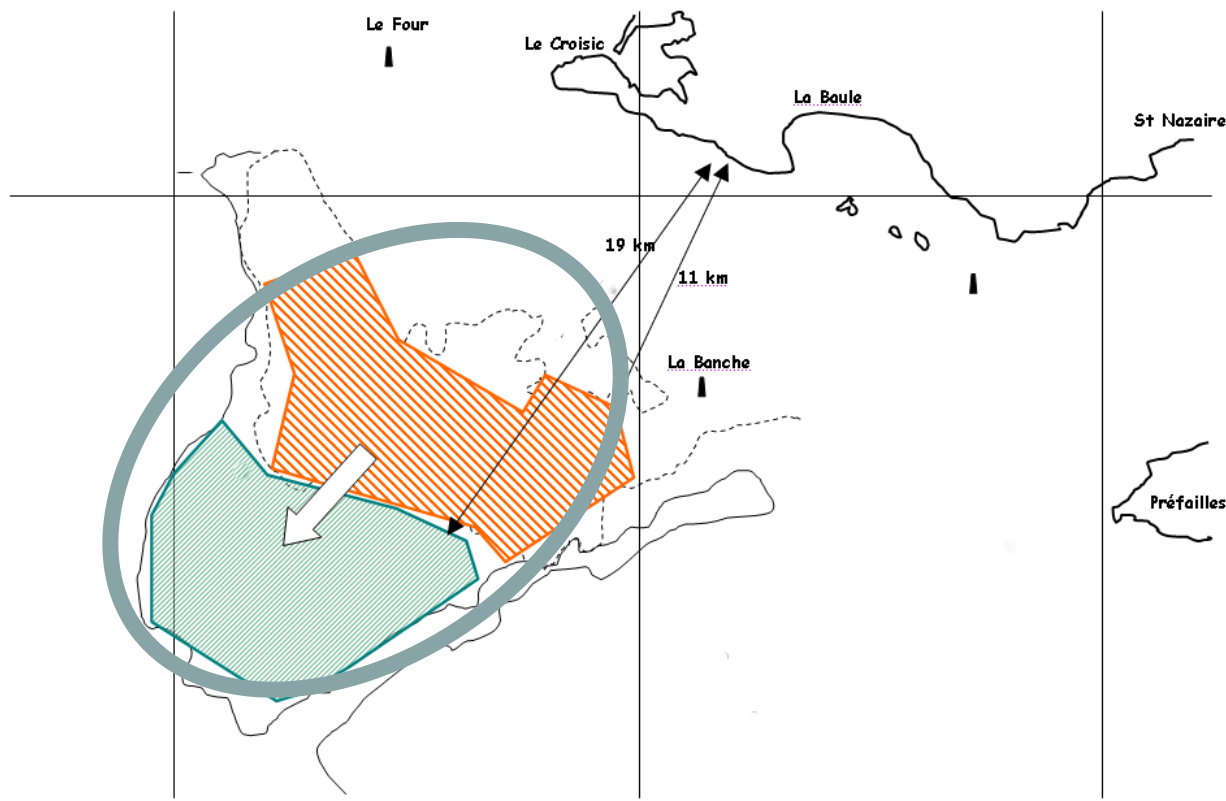
Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Depuis plus de 12 ans:

➤ 2009-2010: choix de la zone propice





PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite



PROSIMAR AG 2022

Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents



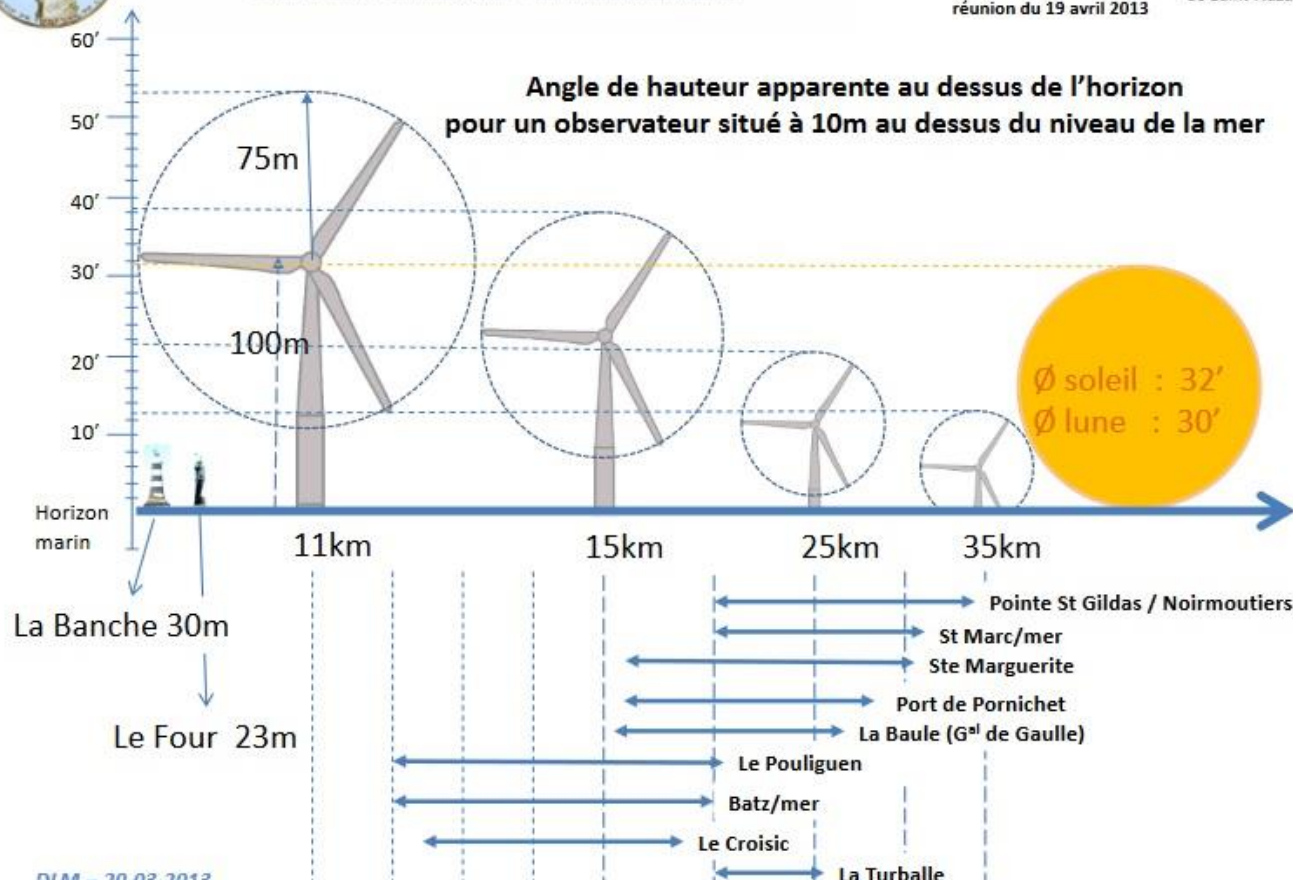
COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 301 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

cndp
Commission particulière
de débat public
Parc éolien en mer
de Saint-Nazaire

Le Croisic,
réunion du 19 avril 2013





PROSIMAR AG 2022



Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

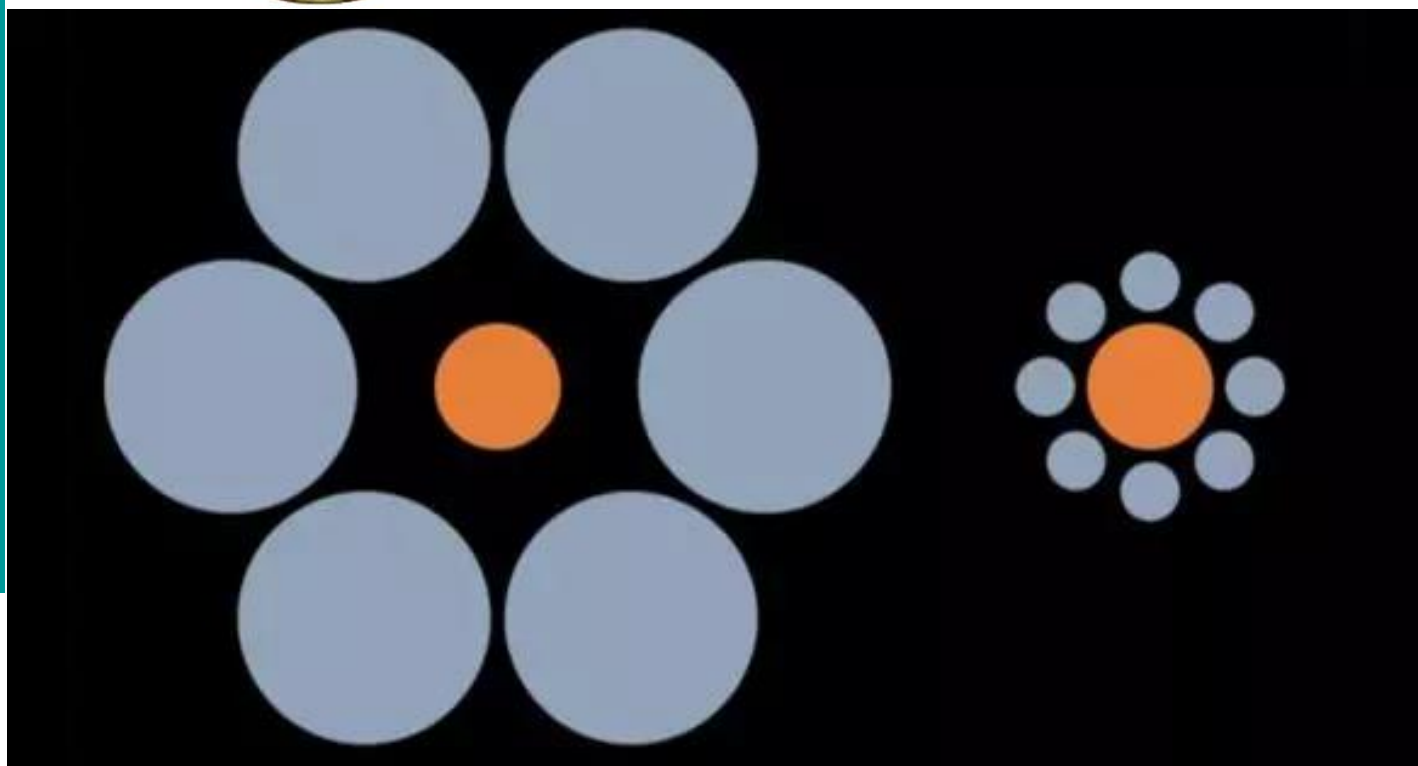
Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents



La preuve que notre cerveau intervient dans la perception visuelle: les cercles orange sont de tailles identiques dans l'illusion d'optique ci-dessus.

Les photomontages rendent compte de la structure du paysage, pas





Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

18 avril 2012

**Autorisation
ministérielle
d'exploiter**

TA
3/9/2015

CAA
25/07/2017

CE
13/02/2019

CE
20/5/2019 – 7/06/2019

CE
21/03/2022

17 mars 2016

**Autorisation
préfectorale
Loi sur l'eau**

CAA
(28/4) 15/05/2017

CE
(5/10) 25/10/2017

7 avril 2017

**Convention
d'occupation DPM
Préfet Pays de Loire**

26/07/2019

**Décision C.E. sur
les aides d'Etat**

**Tribunal de 1e
instance de la Cour
Européenne de
Justice**

Admis le 21/09/2020

Pêcheurs
artisans

Associations de Courseulles,
Fécamp et St Nazaire: (chgt
actionnaires EMF)



PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite



PROSIMAR AG 2022

Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE



ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES
INSTITUT DE FRANCE

QUELLE PLACE POUR LES ÉOLIENNES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE FRANÇAIS ?

Février 2022

*Le point de vue des Académies des sciences, des beaux-arts
et des sciences morales et politiques de l'Institut de France.*

Voir www.prosimar.org/pdfDLM/Academie_22_02_24_eoliennes.pdf





PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite



PROSIMAR AG 2022

Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Annexe 1- Contribution de l'Académie des beaux-arts

par Jean Anguera, Académie des beaux-arts

L'impact des éoliennes sur le paysage

Répondre aux besoins matériels de l'homme en détruisant les conditions de son épanouissement moral et psychique auxquelles répond le paysage est socialement aberrant.

C'est pourtant dans ce contexte éminemment paradoxal que se situe l'implantation généralisée des éoliennes.

Par leur présence répétée et disproportionnée se détachant sur le ciel, leur répartition régulière et uniforme, les éoliennes créent **un impact considérable sur le paysage**. Les questions qu'elles posent sont du domaine de l'esthétique, mais par esthétique il faut comprendre les données psychologiques, symboliques, mentales c'est-à-dire intellectuelles et affectives qui conditionnent pour une large part notre bonheur. Le plan esthétique est communément admis comme étant subjectif et donc indéfiniment discutable. C'est la raison qui l'amène à être souvent écarté des débats. Cependant l'impact visuel des éoliennes est si fort qu'il dépasse le seuil du subjectif et nous oblige à remettre en cause la validité de leur implantation.





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite



PROSIMAR

AG 2022

Collectif DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LOIRE ET DE VILAINE

Collectif DLM : BP 31 - 44101 LA BAULE - defensedelamer@gmail.com

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

1. la modification des lointains
2. La présence permanente d'un hors d'échelle
3. Le ciel envahi
4. La beauté conditionnée par l'utilité et par le nombre
5. Le sentiment de tyrannie
6. Quand elles sont loin ou quand elles sont proches de chez soi

L'évidence première est que le paysage correspond au bien-être de l'homme. Il est nécessaire que l'homme aime le lieu qu'il habite. Il trouve ainsi une forme de confort qui répond à un besoin psychique et moral. La beauté du paysage vécu participe à son épanouissement intellectuel, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte.





PROSIMAR

AG 2022

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Rapport d'activités 2021 - 2022





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

1 - Rapport d'activités

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

1- Bulletins et réunions

2- Majoration de la taxe d'habitation des Résidents Secondaires

3- Suivi de l'urbanisme, PLUi, permis de construire

4- Sécurité routière et stationnement

5- Propreté des avenues. Pollution industrielle

6- l'AVAP de PORNICHET

7- Contacts étroits avec les autres associations environnement

8- Forum des associations

9- Newsletter de ELV

10- Eoliennes sur le Banc de Guérande

11- Projet des ports

12- Liste des sujets à suivre





PROSIMAR AG 2022

1 – 2020/2021: bulletins et réunions.

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Deux bulletins n° 21 (avril 2021) et 22 (décembre 2021 - janvier 2022)

Conseil d'Administration:

- 1 réunion électronique
- 4 réunions en présentiel

Assemblée Générale: 6 août 2021





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR

AG 2022

2a – Majoration de la taxe d'habitation des Résidents Secondaires

Communiqué du 23.11.2021

**Fiscalité à Pornichet :
un très mauvais message pour tous les Pornichétins**

Communiqué du 20.09.2021

**SURTAXE DISCRIMINATOIRE :
RÉSIDENTS SECONDAIRES EN COLÈRE !**

Décision du CM du 22.09.2021

**« à compter du 1^{er} Janvier 2022 de majorer de 40% la part communale de la
cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements non affectés à
l'habitation principale »**

- **« favoriser la mise sur le marché et l'affectation à la résidence
principale » de résidences secondaires,**
et
➤ **Que « la recette générée par cette mesure aura vocation à donner des
moyens supplémentaires pour saisir les opportunités foncières... »**



PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

2b – Majoration de la taxe d'habitation des Résidents Secondaires

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

INSEE 2022:

Population : 11 250 habitants*

Electeurs: 11 059 inscrits

Résidences secondaires: 6 638

**Il n'y a pas de baisse d'effectif dans les
écoles primaires...**

*





2c – Majoration de la taxe d'habitation des Résidents Secondaires

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

	2013	2019
Logements	11 776	12 723
Résid. Princ.	5 248	5 684
Résid. Second.	5 932	6 644
Vacants	596	395

Base RS 2021: 18,8 M€
13,55% => 18,97%

En 2019, base totale : 44,2 M€





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

2d – Majoration de la taxe d'habitation des Résidents Secondaires

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Contacts avec :

« Les pigeons de St Nazaire »

« Batz tissons des liens »





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

2e – Majoration de la taxe d'habitation des Résidents Secondaires

Consultation d'avocat

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

1. notion de zone d'urbanisation continue/unité urbaine
2. L'intérêt à agir: résidents secondaires
3. Le droit applicable: art.232 du CGI
4. La méconnaissance du principe d'égalité: liste 2015
5. Le détournement de pouvoir: objectifs réels/motifs
6. L'erreur de fait et l'erreur manifeste d'appréciation: évolution de l'utilisation des RS

La question est plus large que Pornichet....
Influence du Préfet et de l'Etat...





PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

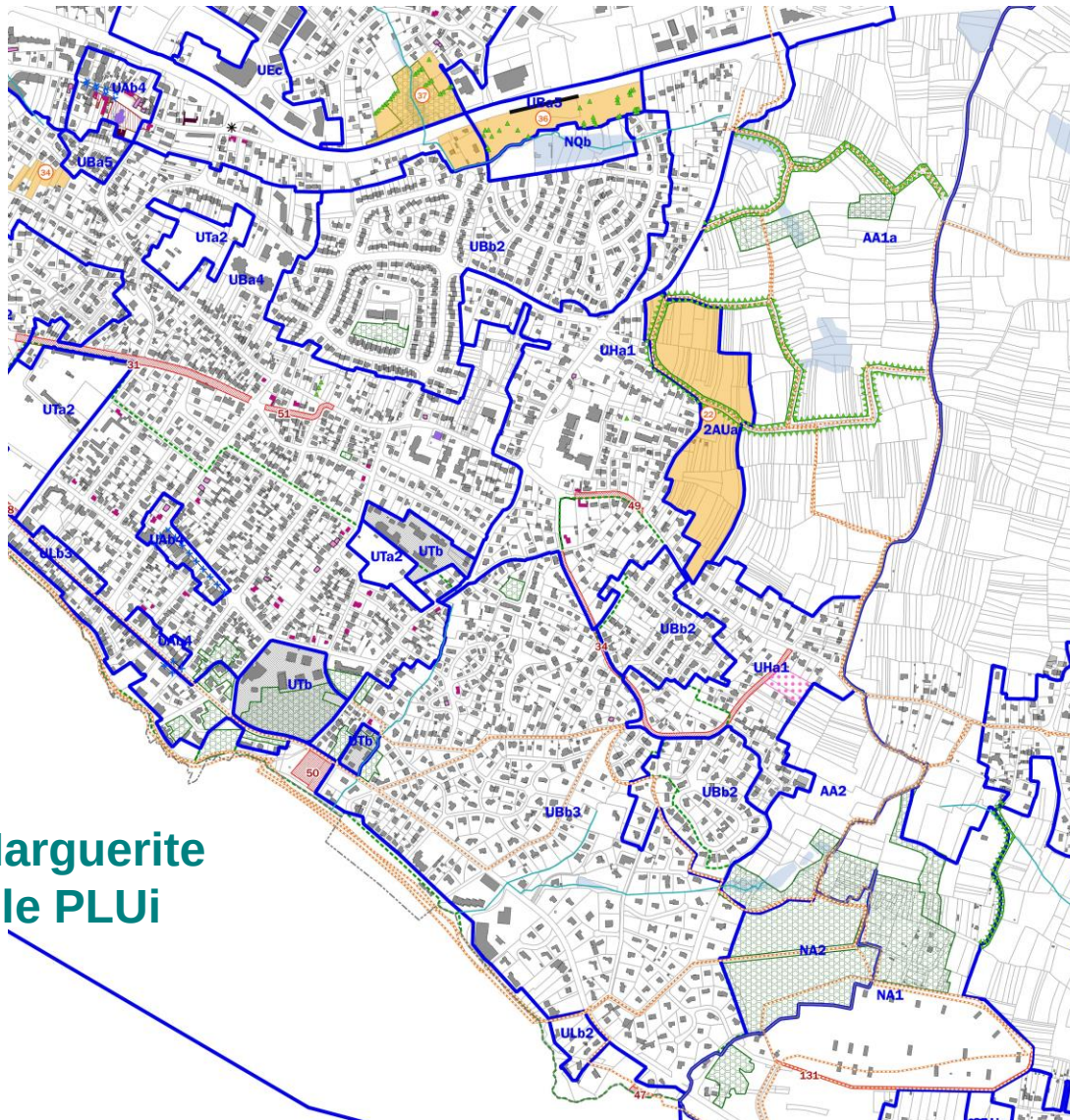
Elections au Conseil

Questions diverses adhérents



PROSIMAR AG 2022

3 – Suivi de l'urbanisme, PLUi, permis de construire



Ste Marguerite
dans le PLUi



Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

3.1 – Suivi de l'affichage des permis de construire

PROSIMAR a communiqué aux adhérents une liste de demandes et autorisations affichées en mairie, jusqu'en :

- mai 2021
- août 2021
- juin 2022
- à venir juillet 2022

Un courrier commun aux 3 associations, en date du 12 mai 2022, a été adressé à la mairie pour demander de renseigner l'affichage des demandes avec la localisation et la nature des travaux.

L'affichage a été modifié le 3 juin 2022.





PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR AG 2022

3.1a – Recours PLU allégée / PLUi

PLU allégé: 1- EBC des Evens
2- EBC des Tourelles
3- EBC de Beauchamp

- Recours rejeté par le T.A.
- PROSIMAR / BS renoncent à faire appel
- Une famille riveraine, qui avait fait la même démarche, a fait appel: ils obtiennent gain de cause.
- La révision allégée est annulée par la C.A.A. !

Mais :

- Le PLUi intègre les Evens dans l'OAP n° 30
- Le règlement graphique du PLUi a modifié l'EBC des Tourelles
- Le règlement graphique du PLUi a modifié l'EBC de Beauchamp

D'où un recours contre le PLUi par Prosimar/BS + APSVP:

Incompatibilité avec les orientations du SCOT ; le PLUi n'a pas:

- délimité correctement les espaces remarquables (St^e Marguerite, dunes)
- respecté les conditions du SCOT d'extension limitée de l'urbanisation
- respecté les objectifs du SCOT en augmentant la densité en ville et proche du littoral
- respecté les préconisations du SCOT concernant les risques d'inondation
- Le PLUi a intégré une modification substantielle (+190 lgts) après l'enquête publique





PROSIMAR AG 2022

3.1aa – Recours PLU allégée / PLUi

PLU allégé: 1- EBC des Evens

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents





3.1b – Recours PLU allégée / PLUi

Conséquences :

1. La ville de Pornichet a renoncé au projet des Evens, tel que défini dans l'OAP 30, et envisage un parc public en achetant la parcelle...
2. La modification n°1 du PLUi concerne l'espace littoral...
3. Un programme concernant la dune grise de Bonne Source a été engagé... Idem pour la dune de Congrigoux...
4. À suivre la modification n°2...

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

3.3a – Evolution du PLUi

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Les évolutions approuvées

03

janv.

Urbanisme,
**CARENE. Mise à
jour n°4 du PLUi**

02

avril

Urbanisme,
**CARENE.
Modification n°1
du PLUi**

25

mars

Urbanisme,
**CARENE.
Modification
simplifiée n°1 du
PLUi**

29

janv.

Urbanisme,
**CARENE. Mise à
jour n°3 du PLUi**

06

nov.

Urbanisme,
**CARENE. Mise à
jour n°2 du PLUi**

20

juil.

Urbanisme,
**CARENE. Mise à
jour n°1 du PLUi**





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

3.3b – Evolution du PLUi

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Les évolutions en cours

11
juil.

Urbanisme,
CARENE -
modification
simplifiée n°3 du
PLUi

07
févr.

Urbanisme,
CARENE -
modification n°2
du PLUi

03
janv.

Urbanisme,
CARENE -
modification
simplifiée n°2 du
PLUi





PROSIM

Association pour la protection
de l'environnement de Saint

PROSIMAR

AG 2022

3.3c – Evolution du PLUi

IV SYNTHÈSE DES MODIFICATIONS ENVISAGÉES PAR COMMUNE

Les modifications concernant le document « Justifications des choix », celles intéressant les « Dispositions générales » du règlement ou l'ensemble des Communes (coquilles, erreurs rédactionnelles, correction ou ajout d'annexes) ne sont pas mentionnées ci-dessous.

Communes/ Thématiques	Erreurs matérielles graphiques	Modifications règlement graphique	OAP	Création d'emplacements réservés	Modifications spécifiques
Besné	-patrimoine (erreur dans le classement d'un bâti) -limite de zone	-ajout d'un patrimoine classé			
Donges	-Adaptation du zonage au regard du cadastre	-ajustement d'une zone urbaine pour permettre à un projet de se concrétiser			
La Chapelle des marais					
Montoir-de- Bretagne			-Adaptation du périmètre de l'Ormois	- pour un transport combiné	-déclassement en A et N d'une zone 2AUa (L'Ormois)
Pornichet	-patrimoine bâti ou naturel	-limites de zones ajustées -création d'un épannelage	Adaptation du périmètre ou de la programmation pour les OAP	-pour la réalisation d'une liaison douce	
Pornichet		-patrimoine bâti ou naturel			-limites de zones ajustées -création d'un épannelage

Combinaison d

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents



s

Adaptation du
périmètre ou de la
programmation
pour les OAP

-pour la réalisation
d'une liaison douce



PROSIMAR

Assoc
de l'ei

1.5 Planning prévisionnel de la procédure à compter de la concertation

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR

AG 2022

3.3d – Evolution du PLUi

01/02/22

Délibération du conseil communautaire précisant les modalités de concertation préalable

Du 16/02/au
30/03 2022

Concertation préalable

Mai/2022

Finalisation du dossier de modification n°2

Juin/2022

Bilan de la concertation préalable

Eté/2022

Saisine de l'Autorité environnementale, transmission du dossier aux personnes publiques associées (PPA) et autres instances consultatives si besoin

Fin
2022

Enquête publique

Début/2023

Rapport du commissaire enquêteur.
Prise en compte des observations éventuelles du public

Printemps/2023

Approbation de la modification n°2 du PLUi par délibération du Conseil communautaire





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR AG 2022

3.2a – Recours Avenue de Damas

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Recours au TA: PC et M01

Décision du 7 décembre 2021: PC annulé.

Décision insuffisante, permettant un M02 sous 3 mois

Recours au Conseil d'Etat: 2 mois

Possibilité d'appel supprimée: zone tendue

Basé sur une jurisprudence du CE, non prise en compte
par le TA

Requête du 3 février 2022 et 22 avril 2022

En attente

Recours gracieux: M02

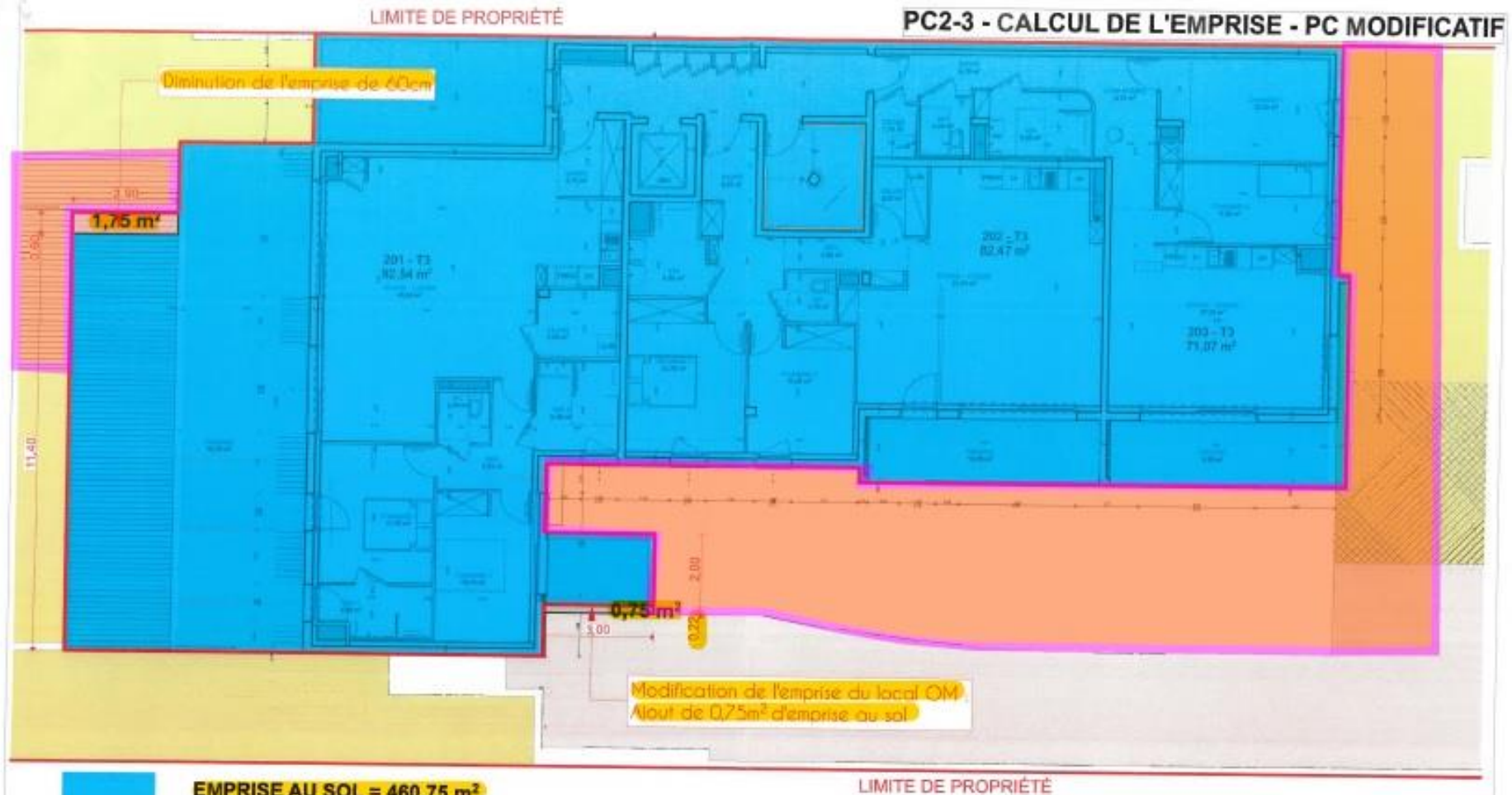
Lettre d'avocat du 14 mai 2022

Relance début juillet

Décision de contentieux début Septembre



3.2b – Recours Avenue de Damas



TOTAL = 460,75 m² - MAXIMUM AUTORISÉ = 462,00 m²



PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR AG 2022

3.2c – Recours Avenue de Damas

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

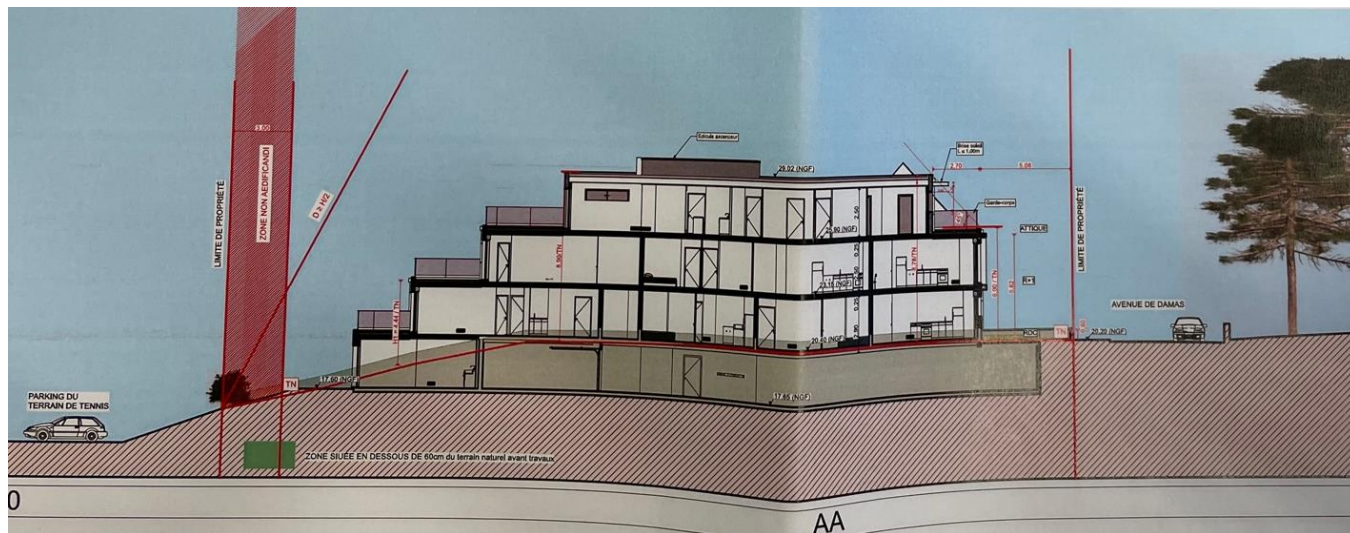
Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents



4 – Sécurité routière et stationnement



Protection des avenues fragiles en terre

A Sainte Marguerite, trop de stationnement à certains endroits:

- Bd de l'Océan côté mer
- Bd du Littoral devant la dune
- Camping cars

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Plantation
d'arbres sur
les parkings





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

5 – Propreté des avenues. Pollution industrielle

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Deux ramassages en août et en Janvier sur le circuit (*Ave Cavarro – Bd de la mer – avenue des chênes verts*) ont donné le même résultat: des déchets nombreux sur les bas-côtés.

La pollution n'est pas due qu'aux touristes !

Pollution industrielle: suivi par D. Ott.

Voir son site <https://pollution.ott.fr/>





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

6 – l'AVAP de PORNICHET

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

AVAP devenue SPR: Sites Patrimoniaux Remarquables

Les sites patrimoniaux remarquables (SPR) se sont
substitués aux AVAP, ZPPAUP et secteurs
sauvegardés.

La commission AVAP dont PROSIMAR fait partie
devrait se réunir chaque année pour examiner
l'application de cette protection particulière...

2 réunions seulement depuis 2015: 2016 et 2019
Rien depuis...





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

7 – Contacts étroits avec les autres associations environnementales

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

APCVBS

APSVP

APEP

GRSB

ASPEN

ELV





PROSIMAR

AG 2022

8 – Forum des associations

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

**PROSIMAR présent au Forum 2021
sur un stand commun aux 3
associations, animé par BS**





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

9 – Newsletter de ELV

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR est adhérente à ELV, et diffuse à ses adhérents la newsletter ELV, avec son accord.

Vous pouvez aussi adhérer à titre individuel !





10 – Eoliennes sur le Banc de Guérande

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Fin de l'implication juridique de PROSIMAR et DLM





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

11 – Projet des ports

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR, association agréée a obtenu, après décision de la CADA, communication des études de faisabilité.

Par contre il n'a pas été possible d'obtenir les documents d'appel d'offres (CCTP, CCAP,)

PROSIMAR, avec BS, sont particulièrement préoccupées par le rejet des boues de dragage : rejet en mer ou traitement à terre?

Rejet sur les Fromentières ?





PROSIMAR

AG 2022

12 – Liste des sujets à suivre

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Le secrétaire a établi un document de suivi des points à traiter. Il fera l'objet d'un prochain bulletin.





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR

AG 2022

EN CONCLUSION

La devise de la République :

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

LIBERTÉ : quelle liberté de venir
s'installer à Pornichet ?
quelle liberté de disposer
d'un cadre de vie protégé ?

ÉGALITÉ : entre Résidents permanents
et Résidents occasionnels?

FRATERNITÉ : surtaxe des Résidents
Secondaires ?
envolée des prix du marché
dès l'arrivée des vacanciers ?





PROSIMAR

AG 2022

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Rapport Financier 2021





PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR AG 2022

Adhérents et cotisations



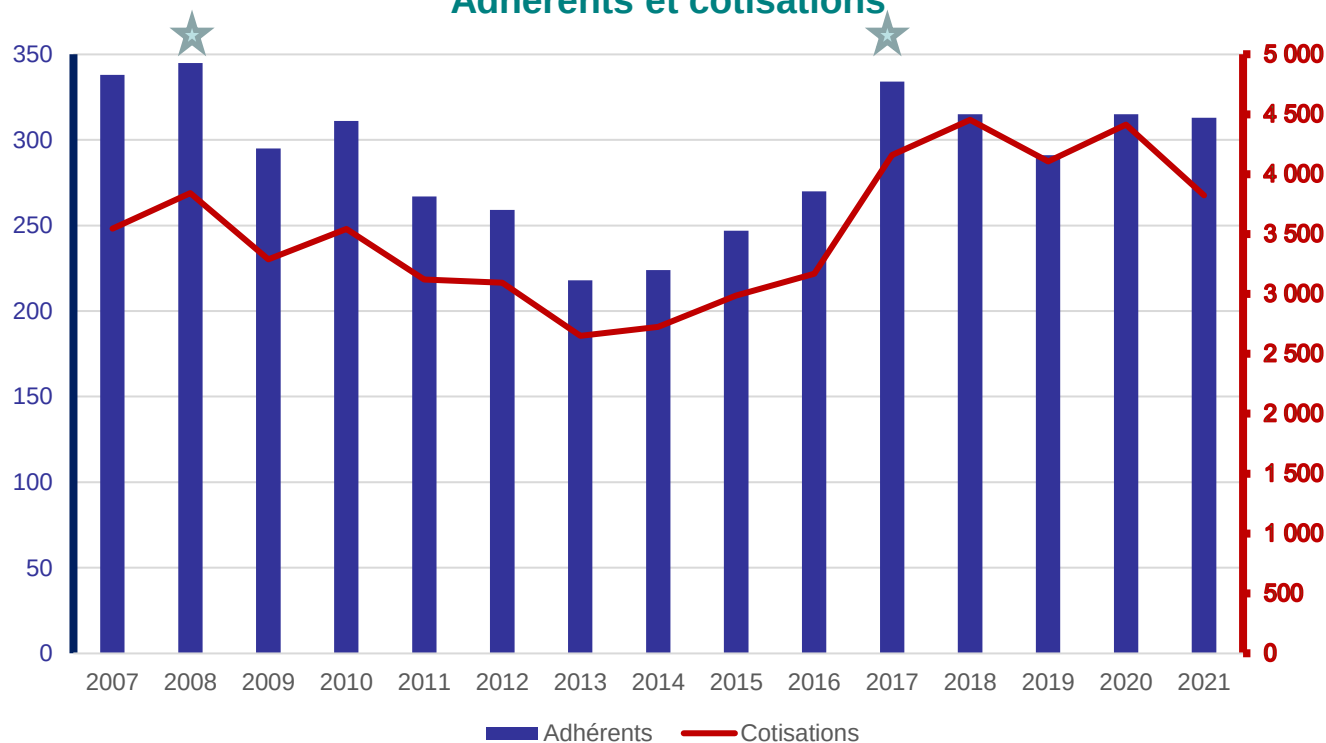
2008 : cotisations 15 & 20€ => 15 & 21€

2018 : cotisations 15€=>18€ et 21€=>24€

Assemblée générale 2022

Accueil
Eoliennes à l'horizon
Rapport d'activités
Rapport financier
Vote des rapports
Elections au Conseil
Questions diverses adhérents

Adhérents et cotisations



2021: 143 cotisations, représentant 313 adhérents et 3 839 €





PROSIMAR AG 2022

Compte Résultat 2021

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

	Exercice 2021	Exercice 2020
RECETTES :	6 738,41	10 764,79
Cotisations	3 839,00	4 413,00
Produits financiers	115,41	125,79
Autres recettes (Nichoirs et pièges)	2 784,00	6 226,00
DEPENSES :	8 759,03	11 449,76
Frais de Bureau et Secrétariat	194,08	0,00
Frais bancaires	0,00	0,00
Internet	93,24	93,24
Assurances	113,65	111,67
Contentieux judiciaire (urbanisme TA)	1 470,00	3 133,18
Contentieux judiciaire (éoliennes TA)	1 125,00	0,00
Contentieux judiciaire (éoliennes CE)	1 200,00	0,00
Plainte européenne (éoliennes)	0,00	0,00
Frais d'AG et événements	68,00	300,40
Dépenses exceptionnelles (obsèques)	35,00	60,00
Fournitures diverses (nichoirs, ...)	4 309,06	7 751,27
Cotisations FPE/ELV	55,00	0,00
Divers	96,00	0,00
RESULTAT (déficit)	- 2 020,62	- 684,97





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR AG 2022

Bilan & Avoir

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

	31/12/2021	01/01/2021
Compte courant CA	2 623,36	566,36
Livret	21 115,41	26 125,79
Disponible en banque:	23 738,77	26 692,15
à encaisser(+)/débitier(-) en N+1	1 916,76	1 076,00
Transferts exercices antérieurs	- 984,00	
payé(+)/perçu(-) d'avance pour exercice suivant	0,00	- 92,00
Corrections	932,76	
Avoir sur l'exercice	24 671,53	
résultat	- 2 020,62	- 560,17





PROSIMAR

Association pour la protection du site & de l'environnement de Sainte Marguerite

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

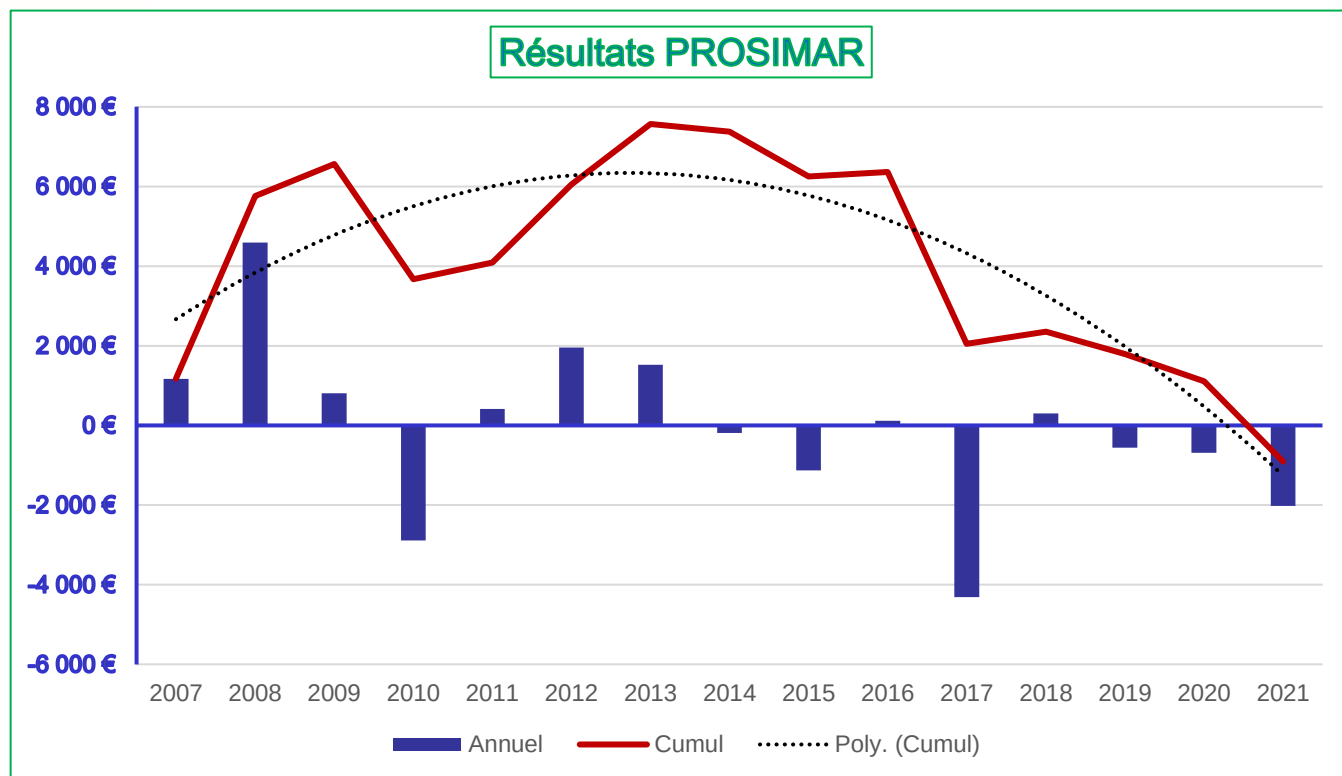
Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

PROSIMAR AG 2022

Résultats depuis 2007



2010 : Dépenses exceptionnelles du 80^e anniversaire (*défibrillateur Ste Marguerite*)

2017 : honoraires avocats pour les procédures contre le projet d'éoliennes en mer

2019-2020-2021 : Lutte contre les chenilles processionnaires



PROSIMAR AG 2022

Rappel cotisations 2022

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Cotisation simple: 18 €

Cotisation couple / famille: 24 €

Cotisation soutien: 45 €

Cotisation Personne Morale: 33 €

Cotisation donateur: >50 €

ces versements font l'objet d'une attestation fiscale





PROSIMAR AG 2022

Propositions 2023

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Pour reconstituer ces réserves, nous vous proposons trois méthodes au choix :

1. Maintenir le montant des cotisations actuelles, et faire appel à des cotisations volontaires marquant ainsi un soutien supplémentaire personnalisé à l'action de l'association :

Gain attendu de ~1000€/an

2. Fixer le montant des cotisations 2023 à un niveau exceptionnellement majoré de 50%, et revenir au niveau actuel en 2024 :

Gain attendu de ~2000€ en 2023 exclusivement

3. Procéder à une augmentation générale à compter de 2023, faisant passer la cotisation de 18€ à 21€, et celle de 24€ à 30€... (*multiple de 3 pour simplifier la déduction fiscale*):

gain attendu de 500€/an.

ces versements feront l'objet d'une attestation fiscale





PROSIMAR AG 2022

Cotisations 2023

A choisir entre C1, C2 et C3

Assemblée générale 2022

Accueil
Eoliennes à l'horizon
Rapport d'activités
Rapport financier
Vote des rapports
Elections au Conseil
Questions diverses adhérents

	C1	C2	C3
Cotisation simple:	18 € + CV	27 €	21 €
Cotisation couple / famille:	24 € + CV	36 €	30 €
Cotisation soutien:	45 €	45 €	45 €
Cotisation Personne Morale:	33 € + CV	48 €	36 €
Cotisation donateur:	>50 €	>50 €	>50 €

ces versements font l'objet d'une attestation fiscale

Qu'en pensez-vous ?

C1: POUR: 2 voix

C2: POUR 0 voix

C3: POUR: majorité





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

Rapport moral et d'activité

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Résolution n°1:

**L'Assemblée Générale Ordinaire approuve
le rapport d'activité 2021-2022 présenté
par le Conseil d'Administration**

Adopté à l'unanimité





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

Rapport financier

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Résolution n°2:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier, approuve les comptes de l'exercice 2021, et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Adopté à l'unanimité





PROSIMAR

Association pour la protection du site &
de l'environnement de Sainte Marguerite

PROSIMAR

AG 2022

Cotisations

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Résolution n°3:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des cotisations 2023 comme suit:

Cotisation simple:	21 €
Cotisation couple / famille:	30 €
Cotisation Personne Morale:	36 €
Cotisation soutien:	45 €
Cotisation donateur:	>50€

Adopté à l'unanimité





PROSIMAR AG 2022

Conseil d'Administration

Assemblée générale 2022

Accueil
Eoliennes à l'horizon
Rapport d'activités
Rapport financier
Vote des rapports
Elections au Conseil
Questions diverses adhérents

Président d'honneur:

† *Monsieur* Maxime LABARBE

Vice-Présidente d'honneur:

Madame Bernadette DAMIEN,

Vice-Président d'honneur

† *Monsieur* Guy MAIER

Membres d'honneur: *Mme* RELLIET, *MM.* FURET, H.GARNIER, J. TOUVET,
L. GARNIER...

BUREAU :

Président :

Alain DORÉ

Vice Président

Bernard MARGUET

Secrétaire :

Patrick FRABOULET

Secrétaire adjoint:

Jacques CORNETI

Trésorier :

Eric LORY

Trésorière adjointe:

Marie-Catherine RONCHI





PROSIMAR AG 2022

Conseil d'Administration

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

(administrateurs: 20 maximum)

Autres administrateurs:

Martine BURON

~~Stéphane AERTS~~

*Déménagement
vers le Morbihan*

~~Antoine BREBION~~

Démission

Claude BURNEL

Hervé JAMET

Alain ROY

Candidat:

Didier OTT





PROSIMAR AG 2022

Conseil d'Administration

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

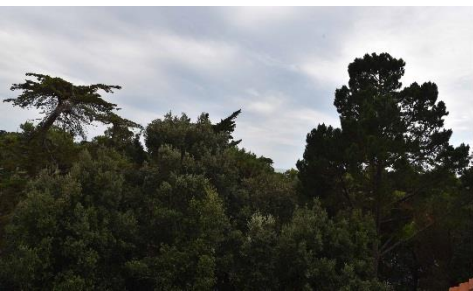
Résolution n°4:

**L'Assemblée Générale Ordinaire
renouvelle le mandat de**

M. Hervé JAMET

**mandat qui prendra fin à l'issue de l'AG
statuant sur l'exercice 2026.**

Adopté à l'unanimité





Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Résolution n°5:

**L'Assemblée Générale Ordinaire
renouvelle le mandat de**

Mr Bernard MARGUET

**membre du Conseil d'Administration.
Son mandat prendra fin à l'issue de l'AG
statuant sur l'exercice 2026.**

Adopté à l'unanimité





PROSIMAR AG 2022

Conseil d'Administration

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

Résolution n°5:

L'Assemblée Générale Ordinaire élit

Mr Didier OTT

membre du Conseil d'Administration.
Son mandat prendra fin à l'issue de l'AG
statuant sur l'exercice 2026.

Adopté à l'unanimité





PROSIMAR AG 2022

Questions diverses des adhérents

Assemblée générale 2022

Accueil

Eoliennes à l'horizon

Rapport d'activités

Rapport financier

Vote des rapports

Elections au Conseil

Questions diverses adhérents

1- Pollution sonore:

- sono AZUREVA
- nombreux survols par avions et hélicoptères
- piscines
- les locations type AirBnB sont généralement source de bruit de fêtes nocturnes

2- Service La Poste: fermé le jour de marché

3- la plage de Ste Marguerite:

- la partie sud au-delà des chenaux n'est ni balisée ni surveillée;
- dangerosité de la présence de pêcheurs à la ligne;
- de plus en plus de place prise par les activités commerciales (restauration, nautisme, club...);
- pas de surveillance le matin ?

4- Surtaxe des résidents secondaires

5- Equipement en fibre optique:

- pourquoi un tel retard ? La mairie devrait intervenir pour accélérer le processus
- quels sont les critères de priorité ?





PROSIMAR AG 2022

Questions diverses des adhérents

Assemblée générale 2022

Accueil
Eoliennes à l'horizon
Rapport d'activités
Rapport financier
Vote des rapports
Elections au Conseil
Questions diverses adhérents

6- Chenilles processionnaires

elles sont classées « nuisibles », mais aucun arrêté préfectoral n'a été pris pour une prise en charge financière

7- Pointe de la Lande

Mme Robion-Griveaud informe qu'elle doit mettre sa maison en vente (question indivision-succession). Dans cette partie littorale, peu de risques de construction inadaptée...

8- Antennes relais GSM

question sur la proximité des habitations, et des effets sur la santé.





PROSIMAR AG 2022

Merci pour votre présence

